

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item](#)[[De l'hystérie - suite](#)]

[De l'hystérie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0242

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

prend les cas où, à côté de troubles psychiques, tels que mélancolie, hypocondrie, affaiblissement de la volonté, de la faculté de travailler de tête, se montrent des anesthésies sensitives et sensorielles, du rétrécissement du champ visuel, des douleurs subjectives, des tremblements, des contractures, etc.

N'eût-il pas été préférable, dit M. G. Guinon, au lieu de vouloir créer un type morbide nouveau pour désigner ces cas-là, de les considérer tout simplement comme des associations de l'hystérie et de la neurasthénie?

Ces réflexions sont tout à fait applicables à la lecture des observations renfermées dans un nouveau et important mémoire de M. Thomsen (1).

Mentionnons encore, pour y revenir, un travail de M. Grasset (de Montpellier) (2), qui veut faire de l'hystérie traumatique une hystérie spéciale, alors qu'à notre avis il n'existe, comme l'a dit M. Brissaud, « qu'une hystérie une et indivisible ».

Enfin, le dernier écho de l'opinion de M. Oppenheim nous est apporté par un article (3) que nous retrouverons en traitant de la nature intime de l'hystérie. Nous traduisons textuellement : « Il y a une différence capitale entre une paralysie ou une anesthésie hystérique développée sous l'influence du traumatisme, et la névrose traumatique, du fait même de la *cirabilité* des manifestations. D'un côté, l'état hystérique nous vient en aide, car, par une excitation relativement faible, on peut mettre en œuvre l'émotivité qui rétablit la capacité de conduction ; dans la névrose traumatique, cet état fondamental nous fait défaut, et par là nous est fermé le chemin le plus commode pour le rétablissement de la conductibilité nerveuse une fois coupée. »

(1) *Die traumatische Neurosen*, in-8°, 1889.

(2) *Leçons sur l'hystéro-traumatisme*, recueillies par L. BOURQUET. In-8°, 37 pages, Montpellier, 1889.

(3) *Thatsächliches und Hypothetisches über das Wesen der Hysterie*, *Berlin. klin. Wochens.*, 23 juin 1890, n° 25, p. 554.

BnF
MSS

